

LES BONS RÉFLEXES POUR PROTÉGER VOTRE MAISON

PROTÉGEZ VOS ACCÈS

- 1** Pensez à verrouiller les accès de votre maison (portes, fenêtres, garages...) et à fermer vos volets à la nuit tombée.
- 2** Optez pour un éclairage extérieur qui s'active à la détection du mouvement.
- 3** Équipez vos soupiraux et ouvertures avec des grilles adaptées.
- 4** Équipez votre maison d'une alarme.

LAISSEZ DES SIGNES DE PRÉSENCE DANS VOTRE DOMICILE

- 5** Évitez les messages d'absence sur votre répondeur.
- 6** Faites relever votre courrier postal ou à défaut faites le conserver par la poste.
- 7** Créez l'illusion d'une présence (laissez une ampoule basse-tension allumée ou utilisez un programmateur).

INFORMEZ VOTRE VOISINAGE DE VOTRE ABSENCE

- 8** Si vous l'avez de vos déplacements prolongés, votre voisin peut « faire vivre » votre domicile en votre absence (relevé du courrier, ouverture des volets...). Cette solidarité, en lien avec la police ou la gendarmerie, permet de déjouer les tentatives de cambriolages.
- LA SOLIDARITÉ DE VOISINAGE EST ESSENTIELLE !**

INFORMEZ LE COMMISSARIAT DE POLICE OU LA BRIGADE DE GENDARMERIE LA PLUS PROCHE D'UN DÉPART PROLONGÉ

- 9** Une fiche « tranquillité résidences » remplie par vos soins (coordonnées, durée de votre absence) nous permettra de mieux veiller sur votre maison.

Vous êtes victime d'un cambriolage composez sans attendre le 17

Ne touchez à rien

Protégez la zone d'entrée des cambrioleurs ainsi que les endroits qui ont été fouillés : policiers ou gendarmes se déplaceront pour trouver traces et indices.

CONTACTS UTILES

- Police ou gendarmerie **17**
- Opposition bancaire **0892 705 705**
- Opposition chéquier **0 892 68 32 08**
- Aide aux victimes : Association Le Mars **03 26 89 59 30**
- Téléphones portables volés : Procurez-vous au préalable le code IME de votre téléphone en composant sur celui-ci ***#06#** le code s'affichera automatiquement.

Plus de conseils sur :

www.interieur.gouv.fr/A-votre-service/Ma-securite/Conseils-pratiques/Mon-domicile



ENSEMBLE LUTTONS CONTRE LES CAMBRIOLAGES

VOTRE VIGILANCE EST INDISPENSABLE



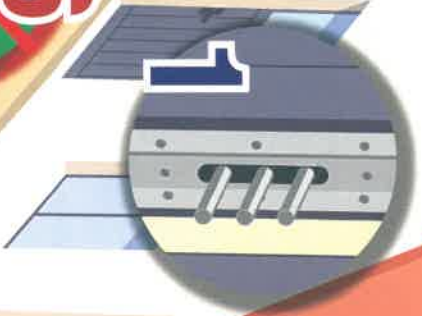
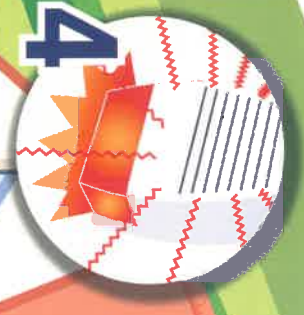
Avec le soutien de l'Acse et du Conseil régional de Champagne-Ardenne



La prévention des cambriolages est l'affaire de tous. Votre vigilance est indispensable pour lutter contre un phénomène qui n'est pas une fatalité.



TOUS ACTEURS DE NOTRE SÉCURITÉ



ET AUSSI...

- Je ne cache pas de clés dans les endroits repérables (paillasson, boîte aux lettres, pot de fleurs...) et ne laisse pas les clés de mon véhicule apparentes.
- A l'extérieur, je ne laisse rien à disposition des cambrioleurs (outils, échelle...).
- Je place mes objets de valeur (bijoux, cartes de crédits...) et les photographies de mes biens en lieu sûr.
- Je ne laisse pas de personnes inconnues seules dans mon domicile.
- J'avise policiers ou gendarmes de tout fait inhabituel pouvant présager la préparation ou la commission d'un cambriolage (véhicules en repérage, individus suspects...) en composant le 17.